

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 27 janvier 2021 à distance (TEAMS)**

Étaient présents :

La bâtonnière	Me Sandra Ethier
La première conseillère	Me Nathalie Samson
La trésorière	Me Claude Cossette
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Joannie Jacob Me Pascal Jolicoeur
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois
Invité :	Me Claude Bédard

Était absente:

La conseillère	Me Cassandra Neptune
----------------	----------------------

1. Ouverture de l'assemblée

Me Sandra Ethier déclare l'assemblée ouverte à 17:36, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

**Résolution 20210127-01
Re : adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Nathalie Samson, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2021

4. Suivi au procès-verbal
5. Finances – Me Cossette
6. Comités permanents du Barreau de l’A-T : suivi
6.1. Comité Formation – Me Jacob - Frais d’inscription pour la formation de février 2021 - Offre de service de la Corporation du BQ
6.2. Exercice illégal – Me Coulombe
6.3. Communications-Journal – Me Jolicoeur - La distribution du Quid Novi
6.4. Informatique – Page Facebook- Me Langlois
6.5. Justice dans le Nord – Me Neptune et Me Samson
6.6. Comité du jeune Barreau – Me Langlois
6.7. Comité de liaison – Me Ethier et Me Samson 6.7.1. Cour du Québec 6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance – Me Ethier
7. Comités ponctuels du Barreau de l’A-T : suivi
7.1 Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda - Me Ethier
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – Me Jolicoeur
8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik
8.3. Congrès AT 2021
9. Association des avocats de province – Me Coulombe
10. APAAQ – Me Jolicoeur
11. Règlements généraux • Articles 42 à 57
12. Activités de la bâtonnière (tableau) – Me Ethier
13. Correspondances (tableau) - Me Ethier
14. Varia 14.1. Présence de Me Grygiel lors des assermentations
15. Prochaine réunion : 10 mars 2021
16. Levée de l’assemblée

Adoptée à l’unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2020

Résolution 20210127-02

Re : adoption du procès-verbal du 16 décembre 2020

Une précision est apportée au point 6.6 du procès-verbal.

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Cathy Coulombe, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Réunion du 16 décembre 2021

14.1. Ontario Northland Railway Crossing Requirements

Me Jolicoeur a contacté Erin Mullens le 11 janvier dernier et lui a donné les coordonnées de la Chambre des notaires. Point terminé.

14.3. Changement nom Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

Me Samson a discuté avec Me Lemay pour savoir quelle est la bonne appellation de notre section c'est-à-dire « d'Abitibi-Témiscamingue » ou « de l'Abitibi-Témiscamingue ». Selon lui, nous devrions être désignés comme étant le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Il a expliqué qu'il y a une controverse au sein des membres à ce sujet depuis plusieurs années.

Nous proposerons donc aux membres lors de l'assemblée générale annuelle d'avril de modifier notre appellation pour maintenant est désigné de la façon suivante : Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, Eeyou Istchee, Nunavik.

5. Finances

Suivi réunion du 11 novembre 2020 : Me Ethier a pris connaissance du contenu de la clé USB. Elle précise que le revenu des membres est de l'ordre de 33 412\$. Elle demande si nous avons un document qui explique les montants reçus. Me Cossette indique que non, que nous recevons un chèque unique pour les cotisations. Me Ethier invite Me Cossette à conserver tous les documents reçus sur la clé USB.

Elle affirme également qu'elle aimerait avoir sur cette même clé un comparatif avec l'année dernière. Me Cossette ajoutera un fichier sur la clé pour la prochaine rencontre.

L'adoption des finances effectuées depuis le 16 décembre 2020 est reportée à la prochaine rencontre.

6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

6.1. Comité Formation

Suivi réunion du 11 novembre 2020

Il n'a pas été discuté du montant disponible pour la formation par Me Cossette.

Suivi réunion du 16 décembre 2020

Me Laberge a transmis le bilan final de l'activité de formation du 11 décembre 2020. Une lettre de remerciement ainsi qu'un cadeau ont été acheminés au formateur.

Rencontre du 27 janvier 2021 :

Les formateurs pour février sont trouvés. Le coût des formations est de 495\$ pour la journée. Nous convenons d'offrir la formation gratuitement aux membres.

Me Ethier a préparé un courriel à l'attention des membres pour les informer de l'offre de formation gratuite du Barreau du Québec. Il y a actuellement 10 heures de formation offertes gratuitement.

Me Ethier voudrait que les membres du conseil de section puissent assister gratuitement aux formations offertes par la section en février et en octobre de chaque année. Ce point devra être ajouté à l'ordre du jour du prochain AGA.

6.2. Exercice illégal

Me Langlois s'est retiré pour les discussions relatives à ce point en raison d'un conflit potentiel.

Me Coulombe nous a fait suivre un échange de courriel entre Me Hogue et Me Giroux-Lacasse concernant un cas possible d'exercice illégal. Me Coulombe indique qu'elle représentera l'une des parties dans cette affaire alors il ne devrait pas y avoir de suite.

6.3. Communications-Journal

La publication de décembre a été distribuée aux membres. La majorité des membres ont reçu leur exemplaire dans leur casier au palais de justice. Me Kélada ayant obtenu l'autorisation des greffes pour procéder à l'envoi par le biais du versapack. Par contre, puisque les avocats n'ont pas tous un casier dans les différents palais, Me Marc-Olivier Langlois et Me Pierre-Olivier Savard ont dû s'occuper de transmettre certains exemplaires à des avocats de Rouyn-Noranda et Amos. Me Ethier va compléter l'exercice de distribution des exemplaires restants.

Pour l'avenir, il est convenu que le Quid Novi sera distribué dans les casiers par le biais du versapack. Ceux et celles qui n'ont pas de casier recevront leur exemplaire par voie électronique.

6.4. Informatique – page Facebook

Me Langlois a obtenu l'offre de service en lien avec la création d'un site internet. Avant toute chose, Me Langlois indique que nous devons décider si nous conservons l'adresse : www.barreauabitibitémiscamingue.qc.ca. Les membres décident de garder cette adresse.

Me Langlois présente l'offre de service aux membres. Voir le document explicatif pour plus d'informations.

Voici quelques précisions :

- Nous devons déboursier pour avoir un guide pour assurer la pérennité. Nous devons nous informer du prix du guide.
- Pour l'instant, nous conservons le logo actuel. Nous le modifierons éventuellement lorsque nous changerons de nom.
- Il sera important d'obtenir deux soumissions pour comparaison. Me Langlois obtiendra une deuxième soumission pour la prochaine rencontre.
- Me Ethier propose que nous options pour un site de base et que dans le futur, on débourse pour y ajouter des fonctionnalités. Par exemple, nous pourrions éventuellement ajouter une fonction afin de pouvoir remplir des formulaires en ligne.

- Me Langlois a envoyé les sites internet d'autres sections à CC consultant afin de les éclairer sur nos besoins.
- Notre site internet aura une section pour les membres et une section pour le public. Toutefois, le public aura accès au contenu de la section membres. Nous n'aurons pas de portail confidentiel aux membres pour l'instant, mais nous pourrions en obtenir un dans le futur si on considère que c'est un besoin.
- Nous avons la possibilité d'acheter des blocs d'heures ou de payer un montant fixe pour la création du site internet. Me Langlois croit que nous devrions opter pour l'achat d'un bloc d'heure. Nous déciderons après avoir reçu la deuxième soumission.
- Nous devons avoir un certificat de sécurité. Si nous ne sécurisons pas notre site, certains membres ne pourront pas y avoir accès sur leur lieu de travail.
- Il restera à déterminer si nous payons pour que les mises à jour s'effectuent par l'entreprise ou par nous.

Me Picard vérifiera la politique financière pour voir si nous pouvons faire cette dépense sans consulter les membres.

6.5. Justice dans le Nord

Suivi réunion du 30 septembre 2020

Signature des procédures dans le Nord : Le huissier Kevin Plante a préparé une lettre à l'attention des membres pour les informer du service qu'il offre. Cette lettre a été distribuée aux membres.

Suivi rencontre du 11 novembre 2020

Plan d'action : Me Samson, Me Ethier et Me Neptune ont travaillé sur le plan d'action. Une rencontre aura lieu prochainement pour terminer l'exercice. Une fois complété, le plan d'action sera présenté aux membres du conseil.

Rencontre du 27 janvier 2021

En l'absence de Me Neptune, aucun sujet n'est discuté. La prochaine rencontre du comité Nord local est prévu le 17 février prochain.

6.6. Comité du jeune Barreau

Me Langlois indique que le Jeune Barreau souhaite organiser des formations. Les membres participeront également au Relais pour la vie.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Une rencontre du comité a eu lieu le 6 janvier 2021 par le biais de l'application TEAMS. La rencontre a été très productive puisque plusieurs points ont été réglés. Me Samson a rédigé le procès-verbal et l'a fait suivre à Me Picard et Me Ethier.

Madame la juge Chabot a demandé s'il était possible d'aviser les membres d'aller chercher les jugements qui sont envoyés en Protection de la jeunesse puisqu'ils ne sont plus disponibles après un délai de 3 semaines. Me Ethier croit qu'il n'est pas de notre responsabilité de faire ça.

Voir le procès-verbal de la rencontre pour plus d'informations.

Me Samson contactera la juge Chabot pour qu'une rencontre du comité ait lieu pour le secteur criminel sud.

Me Langlois et Me Ethier se sont rencontrés pour discuter des affaires civiles. Comme il y a peu de sujets à aborder présentement, il a été décidé de plutôt contacter la juge Chabot directement en avril ou mai 2021. Voici les sujets à discuter avec madame la juge :

1. Expertise vice caché
2. Petites créances :
 - a. Nous souhaitons obtenir une directive claire de la cour relativement au dépôt des expertises en l'absence des experts.
 - b. Protocole
 - c. Plateforme

Pour le futur, Me Ethier souhaite que le nord et le sud fassent l'objet de point séparé.

6.7.2. Cour supérieure

Me Ethier et Me Langlois se sont rencontrés le 17 décembre dernier. Ils veulent écrire aux 3 juges de la région pour solliciter une rencontre avec eux. L'objectif est de créer un comité qui pourrait se rencontrer une fois par année pour échanger sur les problématiques rencontrées et les pistes de solutions envisageables. Voici les sujets ciblés jusqu'à maintenant :

1. Les cours de pratique en mode virtuel
2. L'appel du rôle virtuel par une greffière et la confidentialité
3. En virtuel, les juges peuvent fixer des gestions à n'importe quel moment. La façon de faire de la juge Breton est intéressante, car elle offre des jours fixes
4. Les expertises communes

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Me Jabob a demandé aux membres du comité de réflexion de lui fournir des commentaires avant la première rencontre qui est prévue le 2 février prochain. Une proposition pourra être présentée au conseil de section à la rencontre de mars.

7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : aucun suivi

7.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda

Me Barrette fait des relances soutenues dans ce dossier. Une rencontre devait avoir lieu cette semaine, mais elle ne s'est pas tenue.

8. Comités hors Barreau

8.1. Pratique privée

Me Claude Bédard a été invité à venir rencontrer les membres du conseil à la suite d'une correspondance reçue de sa part dans laquelle il demandait au conseil de clarifier son rôle et mandat au sein du comité pratique privée.

Il nous informe que le comité est maintenant présidé par une nouvelle personne. Il se questionne à savoir comment le Barreau du Québec va considérer le comité.

Comme il y a plein de choses qui se recoupent, quel est le rôle du comité et quel est son rôle sur le comité? Le comité n'a pas eu une grande place dans la négociation des tarifs d'aide juridique. Plusieurs associations sont là comme l'AAP, l'APAAQ et l'AQAAD et le président veut former des sous-comités.

Il a de la difficulté à obtenir des réponses à ces questions. Il a demandé à avoir une rencontre, mais il n'a pas eu de retour. Me Ethier propose d'en discuter en avril à la rencontre du Conseil élargi du Barreau du Québec. Me Ethier et Me Samson profiteront de l'occasion pour obtenir des précisions. Il faudrait vérifier si le Barreau du Québec est d'accord à ce qu'ont créé plein de sous-comités. Il ne faut pas dédoubler, mais plutôt travailler ensemble. Me Ethier aimerait connaître le nom du président du comité. On apprend que dans certaines sections, les membres du comité sont nommés par le conseil alors que dans d'autres. Ils sont nommés par les membres.

Antérieurement, le rôle du comité était de négocier les tarifs d'aide juridique, de régler les problèmes rencontrés avec l'aide juridique et à faire des recommandations au Barreau du Québec.

8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik

Rencontre du 11 novembre 2020

Me Neptune s'informerait du mandat du comité du Barreau du Québec et le fera parvenir à Me Picard.

Rencontre du 27 janvier 2021

En l'absence de Me Neptune, aucun suivi n'est fait.

8.3. Congrès AT 2021

Me Ethier croit que nous ne pourrions pas tenir l'activité en présentiel. Nous devons donc penser à organiser un congrès virtuel. Ainsi, il est décidé d'organiser 3 formations, une activité en soirée et un AGA virtuel.

Me Langlois indique qu'il peut s'occuper de l'AGA. Le comité devra se questionner sur l'activité. Des membres sont proposés à Me Langlois pour lui donner un coup de main. Me Langlois va les contacter et former un comité.

9. Association des avocats et avocates de province

Il n'y a rien à souligner. Un suivi par courriel nous sera fait par Me Coulombe lorsqu'elle aura un retour de Me Bourgeois. Le conseil élargi de l'AAP est prévu le 17 février prochain.

10. APAAQ

Me Jolicoeur a discuté avec Me Grygiel. Ce dernier est heureux qu'on ait accepté qu'il participe aux assermentations des nouveaux membres en décembre. Il aimerait pouvoir continuer.

11. Règlements généraux

Compte tenu de l'heure, il est convenu de tenir une rencontre extraordinaire pour discuter uniquement de ce sujet. La rencontre est fixée au 23 février 2021 à 17h30. Me Picard devra faire une proposition de modifications à Me Ethier pour les articles qui restent à regarder. Par la suite, Me Ethier et Me Picard se rencontreront pour en discuter avant la rencontre du 23 février 2021 afin d'être en mesure de faire une proposition aux membres à cette date.

12. Activités de la bâtonnière

Me Ethier fera parvenir le tableau des activités à Me Picard.

13. Correspondances

Me Ethier fera parvenir le tableau des correspondances à Me Picard.

14. Varia

14.1. Présence de Me Grygiel aux assermentations

Me Ethier contactera Me Grygiel pour discuter de son allocution. Il lui sera rappelé l'importance de livrer un contenu approprié à la circonstance et à son rôle.

15. Prochaine réunion :

La prochaine réunion régulière du conseil de section se tiendra le 10 mars 2021 à 17h30 par l'application TEAMS.

16. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Nathalie Samson, appuyée par Me Cathy Coulombe, l'assemblée est levée. Il est 20 :36.

Me Sandra Ethier
Bâtonnière

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 10 mars 2021.